

Formation spécialisée en matière de santé de sécurité et de conditions de travail

Séance du 20 octobre 2023

Représentant·es : Isabelle Lahlou, Patrice Rafalimanana

Madame la Directrice générale,
Mesdames et Messieurs les membres de la formation spécialisée,

En préambule de cette formation spécialisée, le Sgen-CFDT souhaite adresser toutes ses pensées aux familles des victimes de la terrible attaque ayant entraîné la mort d'un enseignant à Arras, et à l'ensemble de la communauté éducative. De fait, le dernier conflit au Moyen-Orient impacte un certain nombre de pays et crée des tensions, ravivant brutalement l'insécurité pour les personnels. Aussi, les semaines à venir vont s'avérer compliquées et les collègues auront besoin d'être rassuré·es et protégé·es. De plus, au Guatemala, la situation sociale et politique incertaine, a entraîné le passage à l'enseignement à distance. Les personnels vivent dans l'incertitude, les blocages routiers et les manifestations se multiplient et l'accès aux commerces est très difficile.

Par ailleurs, dans les services centraux, l'audit relatif aux risques psychosociaux a été rendu. Le Sgen-CFDT le réclamait depuis de nombreuses années et nous remercions l'AEFE de l'avoir mis en œuvre. Il a permis de libérer la parole, de confirmer les points d'amélioration déjà identifiés dans les précédents rapports et d'éclairer de nouveaux éléments. Ainsi, il met en exergue des attentes fortes qui doivent être prises en compte : une organisation du travail mieux pensée, des outils et des locaux de travail facilitateurs ainsi qu'un suivi personnalisé de la carrière des agent·es. En un mot, une organisation libérée où la qualité de vie et les conditions de travail des personnels sont placées au cœur du métier. Les précédentes enquêtes avaient débouché sur des actions qui n'avaient pas atteint les objectifs espérés selon certains agent·es. Aussi, le Sgen-CFDT demande instamment que cet audit soit concrètement suivi d'actions aux effets positifs, pérennes et évalués annuellement. À cette fin, un suivi pluriannuel des opérations, à long terme, paraît plus que souhaitable.

De même, les personnels, inquiets du futur déménagement, entendent être pleinement associés aux réflexions qui seront engagées, au-delà du sondage initial. Nous sommes conscient·es de la volonté sincère de l'Agence de relever ce défi, au bénéfice de tous et toutes. Toutefois, cela supposera un engagement fort et régulier. Le Sgen-CFDT gage que l'AEFE saura, malgré toutes les difficultés, changer pour proposer un cadre favorable à la sérénité et l'efficacité à ses collaborateur·trices.

D'autre part, le Sgen-CFDT salue la création du poste d'IPR vie scolaire au service des relations extérieures. Trop de conflits douloureux ont émergé aux cours des derniers mois dans le réseau : Rabat, Barcelone... Un traitement adéquat en amont aurait permis d'éviter la souffrance des personnels.

Aussi, à l'étranger, la culture de la prévention requiert d'être développée malgré, parfois, certaines réticences et une grande force d'inertie sur place. Ainsi durant la pandémie, une dynamique de réunion des CHSCT locales s'est enclenchée par nécessité. Néanmoins, l'Agence doit rester vigilante et veiller à la préserver en rappelant l'importance de la tenue régulière des CHSCT locales. De fait, depuis un certain temps, nous réclamons la rédaction d'un règlement intérieur pour les CHSCT locales et la mise en place des outils règlementaires de prévention à destination des établissements. Si le règlement est en voie d'élaboration, il reste encore de trop nombreux chantiers à ouvrir. Tout d'abord, la formation d'un grand nombre de personnels paraît indispensable afin de susciter l'adhésion à la construction de la prévention. L'Agence effectue, tous les ans, une sensibilisation à ces problématiques auprès des personnels de direction et rappelle la cellule d'écoute et le dispositif de signalement aux personnels. Mais il faut diffuser et répéter, encore et encore, pour convaincre toute la communauté scolaire des bienfaits, d'un bon fonctionnement des instances locales et des dispositifs de prévention. De fait, le coût de la prévention est largement inférieur au prix de l'inaction. Aussi, nous comptons sur l'Agence pour accompagner tous les personnels sur le long et laborieux chemin de la prévention santé au travail.